

Plus value vente résidence secondaire

Par Michh55, le 20/03/2021 à 20:57

Bonjour,

J'ai acheté ma résidence principale en 2010. Je la loue à compter de 2015, elle devient donc résidence secondaire.

Si je la vends, pour le calcul de la plus value, l'ancienneté de détention commencera en 2010 ou 2015 ?

Merci et cordialement.

Par goofyto8, le 22/03/2021 à 15:01

bonjour,

En 2010.